

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit 0,183 € ht le caractère. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Résidence du Choiseau et Villa Juliette : construction de 33 logements collectifs intermédiaires et individuels (locatifs sociaux et PSLA), Zac Rose Richou à La Membrolle-sur-Longuenée, Longuenée-en-Anjou
Relance des lots : 4, 8A, 8B et 9

PROCÉDURE ADAPTÉE

Marché de travaux

PROLONGATION DE DÉLAI DE REMISE DES OFFRES

Identification de l'organisme qui passe le marché : OPH Angers Loire habitat, 4, rue de la Rame, CS 70109, 49101 Angers cedex 02. Tél. 02 41 23 57 57.
Procédure de passation du marché : procédure adaptée R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

Objet du marché : résidence du Choiseau et Villa Juliette : construction de 33 logements collectifs intermédiaires et individuels (locatifs sociaux et PSLA), Zac Rose Richou à La Membrolle-sur-Longuenée, Longuenée-en-Anjou.
Relance des lots : 4, 8A, 8B et 9.

Renseignements relatifs aux lots :

Lots, corps d'état :
Lot 4 : charpente & bardage bois.
Lot 8a : menuiseries extérieures PVC, fermetures.
Lot 8b : menuiseries extérieures alu, fermetures.
Lot 9 : menuiseries intérieures.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour : un ou plusieurs lots.

Durée du marché : 18 mois de chantier plus 1 mois de préparation, congés payés et intérimaires non compris.

Renseignements :

Techniques : Éric Baeza, SARL Arbaa.

Administratifs : OPH Angers Loire habitat, via la plateforme dématérialisée : www.achatpublic.com

Modalité de retrait du dossier de consultation et modalité de transmission : sur la plateforme dématérialisée : www.achatpublic.com

Date limite de réception des offres : jeudi 24 novembre 2022 à 23 h 59.

Critères d'attribution des offres : se référer au règlement de la consultation.

Date d'envoi à la publication : 10 novembre 2022.

Commune de Baugé-en-Anjou

Église Saint-Quentin à Saint-Quentin-les-Beaurepaire : restauration extérieure

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : commune de Baugé-en-Anjou, place de l'Europe, Baugé, 49150 Baugé-en-Anjou. Personne responsable du marché : M. le Maire de la commune de Baugé-en-Anjou.

Type de numéro national d'identification : SIRET.

CPV national d'identification : 20005270200012

Groupeur de commande : non.

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de consultation :

Lien vers le profil d'acheteur :

<https://marchespublics-mainetloire.safetender.com>

Identifiant interne de la consultation : marché n° 2022/09/ST/T/06

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Section 3 : Procédures

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

- capacité économique et financière : conditions / moyens de preuve,

- capacités techniques et professionnelles : conditions / moyens de preuve.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 5 janvier 2023 à 17 h 00 - délai de règlement.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marchespublicsmainetloire.safetender.com>

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : oui.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

- prix : 40 %,

- valeur technique : 60 %.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : église Saint-Quentin à Saint-Quentin-les-Beaurepaire (49150) : restauration extérieure.

Code CPV principal : 45212361-4.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Quentin-les-Beaurepaire (49150).

Durée du marché (en mois) : 13 mois.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché al-lot), préciser pour chaque lot dans la description) : non.

Section 5 : Lots

Marché allot : oui.

Description du lot 1 : maçonnerie, pierre de taille.

CPV du lot 1 : 45262522-6.

Lieu d'exécution du lot 1 : Saint-Quentin-les-Beaurepaire (49150).

Description du lot 2 : charpente.

CPV du lot 2 : 45261100-5.

Lieu d'exécution du lot 2 : Saint-Quentin-les-Beaurepaire (49150).

Description du lot 3 : couverture.

CPV du lot 3 : 45261210-9.

Lieu d'exécution du lot 3 : Saint-Quentin-les-Beaurepaire (49150).

Description du lot 4 : vitraux.

CPV du lot 4 : 45441000.

Lieu d'exécution du lot 4 : Saint-Quentin-les-Beaurepaire (49150).

Description du lot 5 : peintures murales.

CPV du lot 5 : 45442100.

Lieu d'exécution du lot 5 : Saint-Quentin-les-Beaurepaire (49150).

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : oui.

Détails sur la visite : inscription au préalable comme indiqué au règlement de la consultation.

Les notaires, rédacteurs de l'acte authentique

Les actes authentiques présentent des avantages considérables, parce qu'ils sont revêtus du sceau de l'Etat :

- leur signature par le notaire fait foi de leur contenu et de leur date : force probante.
- Ils sont, pour les obligations qu'ils contiennent, exécutoires sans qu'une décision de justice préalable soit nécessaire : force exécutoire. L'acte notarié produit les effets d'un jugement définitif.
- Ils assurent aux parties une grande sécurité par la responsabilité personnelle du notaire et la solidarité de tous les notaires de France.
- Ils sont conservés indéfiniment, les minutes ayant le caractère d'archives publiques.

Avis d'attribution

marchés publics et privés

Ville de Trélazé

Fourniture et acheminement en électricité et services associés

AVIS D'ATTRIBUTION

Fourniture

Directive 2014/24/UE.

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses : ville de Trélazé (49), hôtel de ville, place Olivier-Thuau, 49800 Trélazé, France. Tél. (+33) 2 41 33 74 74. Fax (+33) 2.41.69.71.73.

Courriel : marches.publics@mairie-trelaze.fr

Code NUTS : FRG02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.trelaze.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-secures.fr>

I.2) Procédure conjointe :

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : autorité régionale ou locale.

I.5) Activité principale : services généraux des administrations publiques.

Section II : Objet

II.1) Étendue du marché :

II.1.1) Intitulé : fourniture et acheminement en électricité et services associés.

II.1.2) Code CPV principal : 31682000.

II.1.3) Type de marché : fournitures.

II.1.4) Description succincte : fourniture et acheminement en électricité et services associés.

II.1.6) Informations sur les lots :

Division en lots : non_renseigne.

II.1.7) Valeur totale du marché : 280 000 euros.

II.2) Description :

II.2.1) Code(s) CPV additionnel(s) : 31682000.

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRG02.

II.2.4) Description des prestations : fourniture et acheminement en électricité alimentant les points de livraison des divers sites de la commune et la fourniture de services associés.

II.2.5) Critères d'attribution : prix.

II.2.11) Informations sur les options :

Options : non.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires :

Section IV : Procédure

IV.1) Description :

Type de procédure : procédure ouverte.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif :

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure :

Référence de l'avis au JO : 2022/S 185-523199 du 26 septembre 2022.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique :

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

Section V : Attribution

Lot : attribué.

Intitulé : fourniture et acheminement en électricité alimentant les points de livraison des divers sites de la commune et la fourniture de services associés.

V.1) Informations relatives à une non-attribution :

V.2) Attribution du marché : 8 novembre 2022.

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 1.

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1.

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non.

V.2.3) Nom et adresse du titulaire : EDF SA, numéro national d'identification : 55208191766522, 22-30, avenue Wagram, 75382, Paris, France.

Code NUTS : FR101.

Le titulaire est une PME : non.

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot :

Estimation initiale du montant : non_renseigne.

Valeur totale : 280 000 euros.

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires :

VI.4) Procédure de recours :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes, 6, rue de l'île-Cloriette, 44041 Nantes, France. Tél. (+33) 2 40 99 46 00.

E-mail : greffe.ta.nantes@juradm.fr

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction des recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

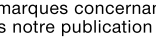
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 8 novembre 2022.

Notre publication adhère au



don't elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au



autorité de régulation professionnelle de la publicité

23 rue Auguste Vacquerie

75116 Paris

www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Commissaires-Preiseurs

CONDITIONS DE VENTE ET GARANTIE

Les ventes aux enchères publiques en France sont réglementées et rigoureusement encadrées, elles ne peuvent être faites que par un Commissaire-Preiseur, ou dans des cas particuliers par un autre officier ministériel.

- Avant la vente : le commissaire-priseur organise la publicité et selon l'importance et la nature de la vente, prépare le catalogue. Une exposition préalable à la vente est prévue quelques jours ou quelques heures avant la vente pour permettre aux futurs acquéreurs de se rendre compte des objets mis en vente. Il est possible en outre de demander tous renseignements au Commissaire-Preiseur.

- Au moment de la vente : la vente est annoncée à un lieu, une date et heure précises.

Le Commissaire-Preiseur dirige la vente et s'assure de son bon déroulement. La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur. L'adjudicataire est propriétaire du bien dès le prononcé de l'adjudication et ne peut se rétracter. L'acquéreur doit payer au comptant le prix d'adjudication et les frais.

- Après la vente : le Commissaire-Preiseur délivre les lots ainsi qu'un bordereau d'adjudication qui attestera de l'adjudication. L'acquéreur doit prendre livraison de ses achats.

A noter que le Commissaire-Preiseur se réserve le droit de ne délivrer la marchandise qu'après encaissement du chèque.

La garantie des Commissaires-Preiseurs sur les biens mis en vente est de 10 ans. Cette garantie s'entend sur l'authenticité et la nature des biens mis en vente (sauf vente judiciaire) et non pas sur l'état de fonctionnement des biens.

Avis administratifs

Préfet de MAINE-ET-LOIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral DIDD-BPEF-2022 n° 304 du 21 octobre 2022, il est procédé à une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale (volets «eau et milieux aquatiques» et «défrichement») et à une enquête parcellaire en vue de la réalisation du projet d'aménagement de la RD 963 (contournement du Louroux-Béconnais) à Val-d'Erde-Auxence au bénéfice du Conseil Départemental de Maine-et-Loire. Cet aménagement de la RD 963 correspond à un linéaire d'environ 2,3 km qui s'accompagne de la création de 3 carrefours giratoires et de voies de rétablissements. La voie nouvelle est de type 2 x 1 voies.

Toute information concernant le dossier peut être demandée à Mme la Présidente du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, secrétaire de la Direction des routes départementales, tél. 02 41 81 43 76.

La décision de délivrer ou non l'autorisation environnementale est prise par arrêté du préfet de Maine-et-Loire.

Mme Annick Collot, cadre de la fonction publique, retraitée, est désignée comme commissaire enquêteur.

Les enquêtes, d'une durée de 33 jours consécutifs, se déroulent du lundi 14 novembre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus à la mairie de Val-d'Erde-Auxence.

Les modalités d'accès à la mairie et aux documents peuvent être adaptées par la collectivité en cas de crise sanitaire, éventuellement en lien avec le commissaire enquêteur (se renseigner au préalable auprès de la mairie).

Mise à disposition d'un dossier d'enquête publique :

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de demande d'autorisation environnementale peut être consulté :

1. sur support papier : à la mairie de Val-d'Erde-Auxence (place de la Mairie, Le Louroux-Béconnais, 49370 Val-d'Erde-Auxence, tél. 02 41 77 41 87) ouverte lundi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30, mardi de 9 h 00 à 12 h 15, mercredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30, jeudi de 9 h 00 à 12 h 15, vendredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30. *L'accueil du public à la mairie reste maintenu le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00*.

*Horaires mentionnés à titre indicatif, sous réserve de modification exceptionnelle liée aux impératifs de service de la collectivité,

2. par voie dématérialisée : à l'exception du dossier parcellaire, consultation et téléchargement à partir du site www.maine-et-loire.gouv.fr (rubrique «publications, enquêtes publiques»).

3. par consultation à partir d'un poste informatique mis gratuitement à disposition du public à la préfecture de Maine-et-Loire (bureau des procédures environnementales et foncières) du lundi au vendredi de 9 h 15 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h 15 (sur rendez-vous) et dans la mairie susvisée sous réserve qu'elle dispose de moyens informatiques adaptés.

Observations et propositions du public :

Pendant la durée de l'enquête publique, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête publique tenu à sa disposition en mairie de Val-d'Erde-Auxence.